

Hypothèse de catégorisation pour les contenus et les programmes de cycle 1

Les objectifs sont formulés à travers le prisme d'une hypothèse de catégorisation pour les contenus et les programmes de cycle 1 de l'enseignement primaire dans une perspective française, car les catégorisations usuelles constituent un obstacle à la volonté d'insertion curriculaire de l'I.C dans l'enseignement primaire en général et le cycle 1 en particulier, qui n'existe pas dans l'ensemble des systèmes éducatifs, d'une part. De deuxième part, le caractère hétérogène des prises en charge du jeune et très jeune public (2-6 ans) dans les différents pays européens rend tout projet de type Erasmus+ problématique. De troisième part, la volonté de viser le secteur socio-éducatif dans une approche « trans-sectoriels » pour assurer la « fertilisation croisée » tant souhaitée par les spécialistes de la petite enfance est difficilement atteignable, avec les catégorisations habituelles comme l'expérience l'a démontré.

a) Notre proposition de catégorisation:

Pour les systèmes éducatifs qui prennent en charge les (2-6 ans), dans un cadre scolaire obligatoire ou non, les contenus et programmes sont répartis entre trois pôles. Un pôle linguistique, un pôle numératie (math) et un pôle éveil qui se répartit en cinq (5) axes : spatio-temporelle (hist-géo, avec un impact en pôles math et linguistique), scientifique et numérique, artistique, linguistique et éducatif (sportif, citoyenneté, santé, environnement...). Sachant que le cadre scolaire englobe les trois pôles, alors qu'une prise en charge « jardin d'enfants » ne concerne que le pôle éveil, d'une part. D'autre part, il n'y a que quatre pays au sein de l'OCDE où les enseignants sont recrutés au même niveau (Master 2) que l'élémentaire (6-10 ans), il s'agit de la France, Italie, Islande et Angleterre.

b) Son intérêt pour l'insertion curriculaire de l'I.C en cycle 1 :

L'obstacle psychologique qui rebute les enseignants généralistes, qui pensent à tort que des compétences linguistiques sont nécessaires pour intégrer l'I.C (alors que, c'est cette insertion qui leur permettra de les acquérir par simple exposition régulière) disparaît à l'instant où l'I.C est intégrée dans l'axe linguistique du pôle éveil comme le sont les autres composantes des approches plurielles (éveil aux langues...). Il semble évident comme il n'est pas nécessaire d'être premier prix du conservatoire pour enseigner la musique ou champion olympique pour enseigner l'EPS, il n'est pas indispensable de disposer de compétences linguistiques particulières pour intégrer l'I.C dans l'axe linguistique, allié à l'éveil aux langues. Les compétences attendues de enseignants généralistes est la capacité à intégrer un mode d'enseignement pour accompagner les modes d'apprentissages diversifiés des apprenants dans le cadre d'un modèle d'apprentissage explicite de préférence. Nous suggérons d'intégrer le modèle de l'apprendre de Giordan qui couvre l'ensemble des 3 pôles, même si en pratique, il a souvent été mobilisé par la didactique des sciences, pour accompagner l'insertion curriculaire de l'I.C, car il est exclu de mobiliser les « métas » (linguistiques, cognitives,....) pour un public aussi jeune. Il semble même que cette voie doit être exclue du moins momentanément, pour l'ensemble des 3 cycles, car « Par ailleurs, le développement des habiletés métalinguistiques, métacognitives et stratégiques à l'enfance et à l'adolescence n'a pas encore été suffisamment étudié pour pouvoir affirmer quels sont les effets positifs

et négatifs d'une implémentation précoce . » p58 , Rapport (fin 2014) dirigé par A. Lambelet, du Centre scientifique de compétence sur le plurilinguisme de Fribourg (Suisse).

c) Son intérêt pour dépasser l'hétérogénéité de la prise en charge des 2-6 ans

Le caractère hétérogène des prises en charge du jeune et très jeune public (2-6 ans) dans les différents pays européens rend tout projet de type Erasmus+ problématique. Mais avec une telle catégorisation, le champ de convergence dans le pôle éveil , qui est le pourvoyeur principal en sens pour les deux autres pôles dans le cadre scolaire, entre les différents modes de prise en charge des 2-6 ans, devient plus simple et plus lisible .

d) Son intérêt pour une approche « trans-sectoriels », en vue d'un partenariat stratégique Erasmus+, pour assurer la « fertilisation croisée » entre le secteur scolaire et le secteur socio-éducatif et culturel

Pour les systèmes éducatifs qui prennent en charge les (2-6 ans) , dans un cadre scolaire obligatoire ou non , les activités péri-scolaires sont prises en charge par le secteur socio-éducatif avec lequel il sera possible d'assurer un champ de convergence dans le pôle éveil.

d) Son intérêt pour l'insertion curriculaire de l'I.C dans l'enseignement professionnel agricole du bac pro SAPAT (services aux personnes et aux territoires)

Cette formation permet de pourvoir les territoires ruraux en animateurs pour les activités péri-scolaires prises en charge par le secteur socio-éducatif entre autre. Mais les caractéristiques de ces territoires nécessitent la formation de professionnels polyvalents qui doivent répondre aux besoins de la petite et toute petite enfance (0-6 ans), mais aussi ceux en situation handicap permanent ou momentanée ou des personnes âgés , d'une part. D'autre part il doivent pouvoir aussi assurer l'accueil et l'animation touristique, ce qui nécessite l'acquisition de compétences linguistiques importantes ,du moins en réception. L'insertion curriculaire de l'I.C dans l'enseignement professionnel agricole du bac pro SAPAT (services aux personnes et aux territoires) peut constituer une réponse concrète pour relever ce défi. D'où notre proposition de construire un projet qu'on peut intituler «L'I.C au service de l'Éducation, des personnes et des territoires ». D'autant que les réalisations qui seront construites avec les pays qui ont opté pour la prise en charge « jardin d'enfants » et le secteur socio-éducatif à dominante urbaine peuvent être adaptées pour cette formation.

L'ensemble de ces actions qui peuvent être initiées durant l'année scolaire 2016-2017 seront constitutifs du projet de partenariat stratégique « trans-sectoriels » pour l'innovation Erasmus+ . Nous devons identifier les futurs partenaires européens, qui sont déjà engagés dans des réflexions et actions à destination des scolaires en I.C en particulier et dans les approches plurielles en général , de la sphère germanique mais dans un contexte plurilingue d'une part. Mais aussi ceux engagés dans une politique volontariste de promotion du plurilinguisme interne , en visant le jeune public (3-6 ans) préalablement, d'autre part . Les entités engagés dans les deux, sont considérées comme des partenaires naturels et prioritaires.

